Ville internet

VILLE INTERNET

Retrouvez tous les labels attribués à Beaufort-en-Anjou pour ses politiques d’actions et ses engagements au service de la ville et de ses citoyens.
Ces labels sont une récompense mais aussi une reconnaissance des actions conduites les services municipaux.



Faire ensemble, pour mieux vivre ensemble !
La ville a obtenu le label « Village et ville citoyenne » en septembre 2025, une distinction nationale qui valorise l’engagement des collectivités en faveur de la participation citoyenne, de l’éducation à la citoyenneté et du développement de l’engagement civique.

Faire ensemble, pour mieux vivre ensemble !
Depuis 2023, Beaufort-en-Anjou s'est engagée dans une démarche de citoyenneté active et participative, visant à renforcer le lien entre les habitants, les associations et les institutions locales. À travers des initiatives variées, telles que : le 30 minutes live avec le maire, les permanences citoyennes, les réunions de quartiers, les comités consultatifs, la journée citoyenne…, la commune œuvre pour un cadre de vie harmonieux et une cohésion sociale durable, en favorisant l'écoute, le dialogue et la coopération.
Grâce à l'ensemble des actions concrètes, proposées tout au long de l'année, Beaufort-en-Anjou a obtenu aujourd'hui cette distinction nationale. La commune rejoint les 87 villages et villes françaises labellisés* (plus de 800 communes ont candidaté depuis la création du label).

Retrouvez tous les espaces d'expression et d'échanges qui vous sont proposés tout au long de l'année : cliquez ici.

La labellisation repose sur 7 principes :
1. Ville Compréhensible : expliquer les fonctionnements et les compétences des élus et des collectivités.
2. Ville Transparente : renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales.
3. Ville Collaborative : construire et encourager la participation des habitants (culture et pratique).
4. Ville Solidaire : favoriser, animer et soutenir la convivialité, la cohésion sociale et la solidarité.
5. Ville Valorisante : encourager et valoriser les initiatives citoyennes.
6. Ville Inclusive : soutenir l'éducation républicaine et démocratique.
7. Ville Engagée : s'engager collectivement dans les transitions écologiques et sociétales.
Plus d'informations sur le label : https://empreintes-citoyennes.fr/

*Source : *https://empreintes-citoyennes.fr/demarche-villages-et-villes-citoyennes/*

En 2023, pour la première fois, la ville s'est portée candidate, dans la catégorie ville de 6 000 à 10 000 habitants, pour être labellisée « Ville sportive ».
Beaufort-en-Anjou a été récompensée par l'obtention de 3 flammes sur 5. Une distinction qui montre l'investissement de la ville au service du sport, par son soutien financier, la qualité de ses infrastructures et la valeur de son tissu associatif sportif, toutes disciplines confondues.
Ce label a été remis aux élus, par les membres du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), des Pays de la Loire samedi 9 mars 2024 lors de la cérémonie officielle à la Ferté-Bernard. Il est décerné pour 4 années.

Depuis 2011, Le Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire organise, en collaboration avec les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS), un label « Ville

Sportive » pour les communes de la région des Pays de la Loire.
Ce label, attaché au symbole de la Flamme Olympique, récompense les actions menées par les collectivités territoriales en faveur du sport et de l'activité physique. L

Cette labellisation répond à plusieurs objectifs :
-Valoriser l'investissement des collectivités territoriales œuvrant de manière significative au développement du sport (équipements, soutien aux associations, animation territoriale…)
-Renforcer la dynamique associative et amplifier les relations entre les clubs et les services municipaux (communication, formation, mise à disposition des équipements…)
-Encourager et valoriser le bénévolat et l'engagement au service du sport.



Source : Comité National Olympique et Sportif du Maine-et-Loire.

Entre Tours et Angers, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'étend sur 116 communes de

Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire. Il s'est construit autour d'un patrimoine naturel et culturel reconnu, qu'il protège et valorise en concertation avec ses collectivités membres et ses partenaires. Beaufort-en-Anjou en fait partie.

Pôle végétal et ville à la campagne, Beaufort-en-Anjou associe à son patrimoine urbain une présence végétale évidente. Récompensée aux concours de l'arbre, engagée zéro phyto depuis de nombreuses années, impliquée dans le travail de réalisation de liaisons naturelles et de réhabilitation des marais, véritable poumon vert de la ville, Beaufort-en-Anjou se développe en harmonie avec son environnement. Grâce à son engagement en faveur de la nature, la ville recense depuis 2019 des espèces d'oiseaux patrimoniales voire protégées comme le Martin-pêcheur.

En 2024, la France va organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques " Paris 2024 ".
Beaufort-en-Anjou est fière de s'investir dans cet événement exceptionnel.

En novembre 2020, la ville a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » dans le cadre des prochains Jeux Olympiques de Paris 2024. Ce label, propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux et de développer leurs propres actions. Forte de ses 24 associations sportives, de ses 5 500 m2 d'équipements sportifs et de ses 1800 licenciés, Beaufort-en-Anjou entend profiter de ce label pour mettre en valeur les bonnes pratiques et inciter à intégrer encore plus de sport dans le quotidien de ses habitants.

La ville lance le dispositif et vous invite à participer à ses différentes actions Un rendez- vous sportif autour d'une thématique « Le Handisport ».
Thématique 2022 : « Le Handicap et le sport ».
-Défis handisports organisé le 2 juillet 2022 : consultez le programme.
Thématique 2023 : « Le sport et la Santé ».
Thématique 2024 : « Le Sport de Haut Niveau ».

———–

Devenir Terre de Jeux 2024, c'est :
S'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.
Notre thème pour débuter Terre de jeux 2024 cette année est le Handisport/le Handicap et le sport. En 2023 ce sera Le sport et la Santé et en 2024 ce sera Le Sport de Haut Niveau.

Notre ambition à Beaufort en Anjou :
Mettre plus de sport dans le quotidien des habitants, plus de sport pour l'éducation, la santé et l'inclusion.
Plus de sport durable et responsable.
Plus de sport accessible à tous, sans distinction d'âge, de genre, de lieu de résidence, d'orientation sexuelle, d'origine ou de condition physique.
Plus de sport pour vivre des émotions uniques.

Devenir Terre de jeux 2024 c’est :
Célébrer les Jeux dans notre territoire et organiser ces célébrations dans le respect de l’environnement.
Proposer des temps forts ouverts au plus grand monde.
-Organiser une retransmission publique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020.
– Engager une démarche de réduction des déchets lors des événements Terre de Jeux 2024.
– Organiser une rencontre entre un athlète de haut niveau originaire de votre région et vos habitants.
Devenir Terre de jeux 2024, c’est la possibilité d’être référencé dans un catalogue qui sera mis à disposition des 206 Comités Nationaux Olympiques et 184 Comités Nationaux Paralympiques du monde entier, lesquels pourront choisir un centre et venir s’entraîner en France à leur convenance, pendant l’Olympiade.

Riche de presque 60 ans d’histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d’un tiers des communes françaises. **Depuis 2006, Beaufort-en-Anjou fait partie des communes labellisées 3 fleurs.**

Évoluant avec les attentes des citoyens, ce label s’engage aujourd’hui sur des enjeux tels que l’amélioration du cadre de vie, le développement de l’économie locale, l’attractivité touristique, le respect de l’environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l’aménagement des espaces publics.